



REDEVANCES OR

REDEVANCES OR NOMME M. PATRICK GODIN AU SEIN DE SON CONSEIL D'ADMINISTRATION

Montréal, 23 mars 2026 – Redevances OR Inc. (« **Redevances OR** » ou la « **Société** ») (TSX et NYSE : OR) a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Patrick Godin en tant qu'administrateur indépendant au sein de son conseil d'administration (le « **conseil** »).

M. Godin possède plus de 35 ans d'expérience dans le domaine des affaires, de la technique et des opérations dans l'industrie minière. Plus récemment, il a occupé le poste de président et chef de la direction de New Gold Inc. (« **New Gold** »), où il a exercé des fonctions de direction de novembre 2022 jusqu'à l'acquisition de New Gold par Coeur Mining, Inc. pour un montant de 7 milliards de dollars américains, annoncée en novembre 2025. Avant de rejoindre New Gold, M. Godin était vice-président et chef de l'exploitation de Pretivm Resources Inc., où il était responsable de l'exploitation de la mine Brucejack. Auparavant, il a été président et chef de la direction de Stornoway Diamond Corporation, après y avoir occupé les fonctions de chef de l'exploitation et de vice-président de 2010 à 2018. Au cours de son passage chez Stornoway, il a été responsable de la construction et de l'exploitation de la mine de diamants Renard au Québec. Au début de sa carrière, il a occupé le poste de vice-président, développement de projets, chez G Services Miniers et a occupé des postes de direction ou de cadre supérieur au sein des opérations chez Canadian Royalties, IAMGOLD et Cambior, dans les Amériques. M. Godin est titulaire d'un baccalauréat en génie minier de l'Université Laval à Québec, au Canada, et est administrateur agréé depuis 2010.

M. Norman MacDonald, président du conseil d'administration de Redevances OR, a déclaré : « Avec M. Godin, la Société accueille un administrateur indépendant qui apporte plus de 35 ans d'expérience dans des fonctions de direction, techniques et opérationnelles. La grande expérience de Patrick dans le domaine des opérations minières convient parfaitement à notre conseil d'administration; sa supervision technique sera très utile à la Société alors que nous évaluons en permanence de nouvelles opportunités d'investissement afin de mettre en œuvre notre stratégie de croissance rigoureuse. Je souhaite la bienvenue à Patrick au sein du conseil d'administration de Redevances OR et nous nous réjouissons de bénéficier de ses connaissances et de ses contributions pour l'avenir. »

À propos de Redevances OR Inc.

Redevances OR est une société de redevances et de flux de métaux précieux axée sur des juridictions minières de premier plan, telles que le Canada, les États-Unis et l'Australie. Redevances OR a débuté ses activités en juin 2014 avec un seul actif en production et détient aujourd'hui un portefeuille de plus de 195 redevances, flux de métaux et droits similaires. Le portefeuille de Redevances OR s'appuie sur son actif clé, une redevance de 3 % à 5 % sur le rendement net de fonderie du complexe Canadian Malartic de Mines Agnico Eagle Ltée, l'une des plus importantes opérations aurifères à l'échelle mondiale.

Le siège social de Redevances OR est situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal (Québec) H3B 2S2.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Redevances OR Inc. :

Grant Moenting
Vice-président, marchés des capitaux
Portable : (365) 275-1954
Courriel : gmoenting@orroyalties.com

Heather Taylor
Vice-présidente, développement durable et communications
Tél : (647) 477-2087
Courriel : htaylor@orroyalties.com

Énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans ce communiqué de presse peuvent être considérés comme des énoncés prospectifs, au sens du United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995, et comme de l'information prospective au sens des lois applicables sur les valeurs mobilières canadiennes. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence à la capacité de la Société à continuer d'évaluer de nouvelles opportunités d'investissement et à mettre en œuvre sa stratégie de croissance rigoureuse. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui sont généralement, mais pas toujours, identifiés par les mots suivants l'emploi de mots comme « est prévu », « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variations (incluant les variantes négatives de ces mots ou phrases), ou qui peuvent être identifiés par des affirmations à l'effet que certaines actions, événements ou conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, la plupart desquels Redevances OR ne contrôle pas, et les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque comprennent, sans s'y limiter, (i) en ce qui concerne les propriétés dans lesquelles Redevances OR détient une redevance, un flux ou un autre droit; les risques liés : (a) aux exploitants des propriétés, (b) au développement dans les délais prévus, à l'obtention des permis, à la construction, au début de la production, à l'accroissement de la production (y compris les défis opérationnels et techniques) en temps opportun, (c) aux différences dans le débit et le moment de la production par rapport aux estimations des ressources minérales ou aux prévisions de production des exploitants, (d) aux différences dans le taux de conversion des ressources en réserves minérales et à la capacité de remplacer les ressources, (e) l'issue défavorable de toute contestation ou litige concernant les titres de propriété, les permis ou licence d'exploitation, (f) les risques et incertitudes associés aux activités d'exploration, de développement et d'exploitation minière, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions géologiques et métallurgiques inhabituelles ou inattendues, les ruptures de pente ou les effondrements, les inondations et autres catastrophes naturelles ou les troubles civils ou autres risques non assurés; (ii) en ce qui concerne les facteurs externes : (a) les fluctuations des prix des matières premières qui supportent des redevances, des flux, des ententes d'écoulement de métaux et des investissements détenus par Redevances OR, (b) une guerre commerciale ou de nouvelles barrières tarifaires, (c) les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, (d) les changements de réglementation des gouvernements nationaux et locaux, y compris les régimes de permis et de licences et les politiques fiscales; les règlements et les développements politiques ou économiques dans l'un ou l'autre des pays où sont situées les propriétés sur lesquelles Redevances OR détient une redevance, un flux ou un autre droit, ou par l'entremise desquelles elles sont détenues, (e) la disponibilité continue du capital et du financement à Redevances OR ou aux opérateurs des propriétés, et les conditions générales de l'économie, du marché ou des affaires, et (f) les réponses des gouvernements concernés aux épidémies de maladies infectieuses et l'efficacité de ces réponses, ainsi que l'impact potentiel des épidémies de maladies infectieuses sur les activités, les opérations et la situation financière de Redevances OR; (iii) en ce qui concerne les facteurs internes : (a) les occasions d'affaires qui peuvent ou non devenir disponibles pour Redevances OR, ou qui sont poursuivies par Redevances OR, (b) l'intégration des actifs acquis, ou (c) la détermination du statut PFIC de Redevances OR, (d) que les informations financières préliminaires peuvent faire l'objet d'ajustements à la fin du trimestre. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont fondés sur des hypothèses que la direction juge raisonnables, notamment l'absence de changement significatif dans les revenus et les actifs courants de la Société en ce qui concerne la détermination de son statut de PFIC; l'absence de tout autre facteur qui pourrait faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats diffèrent de ceux anticipés, estimés ou prévus et, en ce qui concerne les propriétés dans lesquelles Redevances OR détient une redevance, un flux ou un autre droit, (i) l'exploitation continue des propriétés par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés d'une manière conforme aux pratiques antérieures et à la divulgation publique (y compris les prévisions de production), (ii) l'exactitude des déclarations publiques et des divulgations faites par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés sous-jacentes (y compris les prévisions de développement des propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production), (iii) l'absence de développement défavorable concernant toute propriété importante, (iv) l'exactitude des déclarations et des estimations relatives aux réserves et aux ressources minérales faites par les propriétaires et les exploitants et (v) la mise en œuvre d'un plan adéquat d'intégration des actifs acquis.

Pour plus de détails au sujet des risques, incertitudes et hypothèses, veuillez consulter la plus récente notice annuelle de Redevances OR déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes et disponible en versions électroniques sous le profil de l'émetteur de Redevances OR sur SEDAR+, au www.sedarplus.com, et auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») aux États-Unis, sur EDGAR, au www.sec.gov. Redevances OR souhaite avertir que la liste des risques et incertitudes cités précédemment n'est pas exhaustive. Les investisseurs et autres devraient considérer prudemment les facteurs ci-dessus ainsi que les incertitudes qu'ils représentent et le risque qu'ils impliquent. Redevances OR considère que ses hypothèses sont raisonnables compte tenu de l'information disponible, mais aucune garantie ne peut être fournie quant au fait que ces attentes seront exactes, comme les résultats réels peuvent différer de façon importante des résultats prévus, comme les énoncés prospectifs incluent dans ce communiqué de presse ne sont pas une garantie de performance future et l'on ne devrait pas s'y fier indûment. Ces énoncés ne sont valables qu'en date de ce communiqué de presse. Redevances OR décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de la réception de nouveaux renseignements, de la survenance d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.